Qui sommes nous?

L'IME Folke Bernadotte est ouvert depuis le **3 janvier 1973**.

Le Pole Folke BERNADOTTE se caractérise par trois structures d'accueil et une Entreprise-Adaptée:

- La S.I.P.F.P, Section d'Initiation et de Première Formation Professionnelle pour les adolescents de 12 à 20 ans.
- La S.E.E.S, Section d'Enseignement et d'Education Spécialisés, ouverte en février 1994 pour des jeunes de 10 à 14 ans.
- Le \$.E.\$.\$.A.D, Service d'Education Spécialisée et de Soins à Domicile, est ouvert depuis le 1er septembre 2004 pour des adolescents de 10 à 20 ans.
- L' E.A ouverte le 18 Novembre 2019: Food Truck/Restauration rapide

Notre ambition:

Accompagner et former les jeunes accueillis, afin de leur permettre une insertion professionnelle ainsi qu'un épanouissement social et personnel.

A l'issue de leur accompagnement à l'IME Folke BERNADOTTE, **88% des jeunes ont été insérés dans la vie active : 73 % en ESAT**, et **27 % en milieu ordinaire**. (Les autres jeunes ont été réorientés en cours de parcours ou ont choisi une autre voie de sortie)

La Croix-Rouge française est active dans le Var avec une Délégation Territoriale (04.94.93.66.20)et 10 Antennes au service des plus démunis, et de 5 Établissements :

Antennes:

 Bormes les Mimosas : 04.94.24.12.56

• Brignoles: 04.94.69.54.96

• Draguignan: 04.94.67.40.40 (Le Cannet, Le Luc, Vidauban)

• Fayence: 04.94.39.15.00

• Fréjus/St Raphaël : 04.94.40.52.70

• Golfe de St Tropez : 04.94.96.13.43 (Ste Maxime)

• Hyères: 04.94.65.60.27

• Saint Maximin: 04.94.59.78.50

• Sanary: 04.94.74.42.39

• Toulon: 04.94.64.06.67

Etablissements:

- Croix Rouge Compétences (Ollioules):
 Formations initiales et continues
 Sanitaires, Sociales et Éducatives,
 Centre de Formation de Secourisme:
 04.94.93.66.00
- Centre de Radiothérapie Saint Louis (Toulon): 04.94.24.40.50
- Foyer de Vie (Fréjus) : 04.94.51.41.54
- SAVS (Saint Raphaël): 04.94.52.25.31
- Foyer de Vie Font Clovisse (Draguignan): 04.98.10.71.10



IME Folke BERNADOTTE

815, rue du Professeur Raphaël Dubois 83500 LA SEYNE SUR MER 04.94.11.20.05

Email: ime.fbernadotte@croix-rouge.fr

n voiture :

CROIX-ROUGE FRANÇAISE

Autoroute A57

Autoroute A57

Sortie 15b (Brégaillon - La Seyne-sur-Mer-Centre) Direction Port de la Seyne, puis corniche de Tamaris en direction les Sablettes

Depuis Marseille:

Autoroute A50

Sortie 13 (Six-Fours-les-Plages / Ollioules / La Seynesur-Mer)

Péage La Seyne-sur-Mer-Centre / Six-Fours-les-

Direction Seyne centre, port de la Seyne, puis corniche de Tamaris en direction les Sablettes

<u>En bus ou en Bateau :</u>

Réseau Mistral

Ligne 83 - Arrêt Croix-Rouge Ligne 81 - Arrêt Lagrange

Ligne 18 -28 -87 : Arrêt Sablettes Ligne Maritime 18M : Arrêt Sablettes

En train :

Gare de la Seyne-Six Fours à 5km



Pôle JEUNES ET JEUNES ADULTES Folke BERNADOTTE









IME - S.E.E.S

Section d'Enseignement et d'Education Spécialisés

10-14 ans



La S.E.E.S.

- 2 Salles de classes
- 2 Ateliers éducatifs
- Salle de Sports et matériels sportifs (vélos, step, danse, gymnastique au sol, tables de ping-pong, Punching Ball...)
- Terrain extérieur de Sports (Football, Rugby, Volley, Basket, Handball, Tennis, Badminton...)
- Parc et Jardin paysager
- Salle polyvalente d'activité (théâtre, cinéma projection, ping pong ,baby foot, jeux collectifs...)
- Bureaux individuels pour les suivis médicaux paramédicaux, psychologiques et l'accueil des familles
- Secrétariats dédiés : accueil parents et jeunes, accueil professionnels
- Salles de restauration différenciées en fonction de l'âge des jeunes
- Cuisine collective interne de qualité
- Infirmerie

Notre objectif est d'accompagner le jeune à mobiliser et exploiter ses savoirs faire et être afin qu'il puisse à l'issue de son parcours sur la bénéficier SEES d'un apprentissage professionnel adapté

Conditions d'admission :

La Section d'Enseignement et d'Education Spécialisés de l'IME dispose de 20 places pour jeunes garçons et filles de 10 à 14 ans. Son agrément lui permet d'accueillir des jeunes qui présentent une déficience intellectuelle. La Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées du Var (CDAPH) notifie l'orientation au sein de l'IME, sous réserve des places disponibles.

Le financement de la place est assuré par la sécurité sociale et le cas échéant par certaines mutuelles. L'Allocation d'Education pour l'Enfant Handicapé (AEEH) peut être versée aux parents durant la durée de l'accompagnement de l'enfant au sein de l'IME Folke Bernadotte.

Une visite de l'établissement ainsi que des entretiens avec la Directrice des Services Educatifs et le Pédopsychiatre sont prévus afin de préparer au mieux l'admission.

Un stage d'observation d'une à deux semaines peut être également proposé au jeune dans le but d'évaluer réciproquement la pertinence de l'admission au regard des potentialités du jeune.

Impossibilité d'admission: Les handicaps moteurs ou sensoriels empêchant toute adaptation au sein des ateliers, d'apprentissage, les troubles importants du comportement ou de la conduite et l'épilepsie non stabilisée, constituent des motifs d'impossibilité d'entrée au sein de l'IME Folke Bernadotte.

Un Projet Personnalisé d'Accompagnement est co-construit avec les représentants légaux de chaque jeune et est régulièrement ajusté.

Ce projet est décliné au travers d'accompagnements en éducation spécialisée, enseignement scolaire, activités sportives.

> Soutien psychologique/ Suivi orthophonique, Réorientation psychomotricité vers une autre structure médico-sociale Inclusion scolaire Enseignement scolaire adapté au sein de Atelier educatif

Évaluation de ses besoins -diagnostique

Co-construction du PPA et actualisation avec le jeune et ses représentants légaux

- Activités physiques
- Suivi médical

- Équipe pluridisciplinaire en lien avec la famille-

Soutien et accompagnement

l'Education Nationale

Section d'Initiation et de Première Formation **P**rofessionnelle

Un soutien en psychologie, et des suivis en orthophonie, psychomotricité sont donnés en fonctions des besoins de chaque jeune. Le suivi médical est assuré par le médecin pédopsychiatre et l'infirmière. Les familles sont également soutenues et accompagnées dans leurs démarches par l'Assistante Sociale.

Le projet d'établissement est fondé sur l'autonomie sociale des jeunes au terme de leur parcours,

Cet objectif nécessite pour ces jeunes la capacité de se rendre par leurs propres moyens à l'IME. La carte de transport est ainsi financée et remise à chaque jeune par l'établissement à l'année.

Vie quotidienne - renseignements pratiques :

L'établissement fonctionne sur 199 jours, avec une semaine de vacances en février, à Pâques, à la Toussaint et à Noël, le calendrier est remis au représentant légal en début de chaque année scolaire. L'IME ferme la veille du 14 juillet et rouvre au public fin août. Les parents s'engagent à respecter ce calendrier et que leur enfant soit ainsi présent tout au long des 199 jours d'ouverture.

Un planning hebdomadaire individuel, établi sur 5 jours, est remis à chaque jeune. Les horaires, du lundi au vendredi, coïncident avec ceux des moyens de transport du Réseau Mistral (bus n°18, 81, 83 et navettes bateau).

Une équipe pluri-professionnelle en partenariat avec un réseau diversifié.

L'équipe de l'IME Folke BERNADOTTE est composée de 42 professionnels: Directeur, Directrice des Services Educatifs, Responsables de Service, Pédopsychiatres, Educateurs Techniques et Spécialisés, Professeurs des Ecoles, Moniteur de sports, Assistants de Service Social, Infirmière, Orthophoniste, Psychologues, Psychomotriciens, secrétariat et Moyens généraux., Personnels Administratifs et Moyens Généraux.

